



regleg

Bundeskanzleramt
Bundeskanzlerin Angela Merkel
Willy-Brandt-Straße 1
10557 Berlin

Adresse de contact:
Jeremy Smith
Secrétaire Général
CCRE
Rue d'Arlon 22
1050 Bruxelles
Tel.: +32-2-500 0532

Le 21 décembre 2006

Madame la Chancelière,

En tant que Présidents des principales associations européennes de collectivités locales et régionales, nous souhaitons vous exprimer, ainsi qu'au gouvernement allemand, nos meilleurs voeux pour que la Présidence du premier semestre 2007 soit la plus réussie possible.

Votre Présidence aura lieu à un moment crucial dans la vie et le développement de l'Union européenne. Nous voulons exprimer notre volonté de coopérer à propos des nombreux domaines dans lesquels nous pouvons et devons jouer un rôle important – par exemple, la compétitivité, les services publics, les changements démographiques et l'inclusion sociale, la politique maritime, l'énergie ou le changement climatique. Nous sommes convaincus que vous serez d'accord sur le fait qu'une gouvernance européenne efficace et moderne nécessite l'implication active de, et le partenariat avec, tous les niveaux de gouvernement.

Votre Présidence aura la tâche, difficile mais essentielle, de trouver l'orientation à suivre quant à l'avenir du Traité constitutionnel. Nos associations ont toutes été très actives dans la préparation de la Constitution. Elles étaient également très satisfaites que la Constitution ait inclus un certain nombre de points clés pour les autorités locales et régionales. En résumé, ces points comprenaient :

- La reconnaissance explicite du principe de l'autonomie locale et régionale (Article I-5)
- L'extension du principe de subsidiarité pour inclure les autorités locales et régionales (Article I-11)
- L'extension du concept de cohésion pour inclure la cohésion *territoriale*, en tant qu'objectif de l'Union (Article I-3) et en tant que compétence
- Le système de suivi du principe de subsidiarité et de proportionnalité (Protocole sur la subsidiarité)
- Une consultation plus efficace des autorités locales et régionales, et une meilleure prise en considération de l'impact financier des politiques de l'UE sur les autorités locales et régionales (Protocole sur la subsidiarité)
- La nouvelle compétence du Comité des Régions de pouvoir porter devant la Cour de Justice tout problème de subsidiarité

La Constitution – en renforçant le principe de gouvernance à niveaux multiples – marque un pas important pour combler le fossé subsistant entre l'UE et nos citoyens. Elle permet aux citoyens de s'engager plus facilement dans les politiques européennes, assurant ainsi une plus grande adéquation entre les priorités de l'UE et les préoccupations quotidiennes des citoyens.

Nous comprenons que le gouvernement allemand souhaiterait, soit conserver la Constitution tel quel (et bien sûr, elle a à présent été ratifiée par 18 des 27 Etats membres de l'UE), soit conserver un maximum du contenu de la Constitution, si une nouvelle voie devait être trouvée. Nous partageons le même point de vue, étant convaincus que l'UE nécessite un cadre institutionnel et démocratique amélioré dans son évolution prochaine.

Nous invitons la Présidence allemande, et tous les Etats membres, à s'assurer que, quel que soit le résultat, les points cités ci-dessus portant sur les autorités locales et régionales, soient toujours inclus dans le prochain Traité constitutionnel ou institutionnel. De plus, et en accord avec le principe de proximité avec les citoyens, nous demandons instamment que le chapitre sur la vie démocratique de l'Union soit maintenu pour toute disposition à venir.

Enfin, nous sommes très heureux de voir que, lors du Sommet des Chefs d'Etats et de gouvernements de Berlin, en mars 2007, marquant le cinquantième anniversaire des Traités de Rome, il soit prévu de produire une Déclaration concernant les valeurs de l'Union dans le monde d'aujourd'hui et de demain. Nous pensons que le soutien serait énorme, si cette déclaration devait inclure des références positives au principe d'autonomie locale et régionale, ainsi qu'au rôle que jouent ces niveaux de gouvernement dans la vie démocratique de l'Union et en soutien aux objectifs d'une meilleure intégration européenne. Cela démontrerait que la gouvernance européenne moderne ne provient pas que du sommet, mais implique tout le monde.

Nous serions très heureux de connaître vos points de vue sur les propositions exposées ci-dessus. Nous vous remercions également de bien vouloir prendre en considération ces remarques et vous adressons encore une fois des vœux très chaleureux pour votre présidence.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Chancelière, l'expression de notre haute considération.



M. Riccardo Illy

Président de Friuli Venezia Giulia (Italie), Président de l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE)



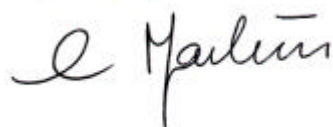
M. Lambert van Nistelrooij

Membre du Parlement européen, Président de l'Association des Régions frontalières européennes (ARFE)



M. Michael Häupl

Maire de Vienne (Autriche), Président du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE)



M. Claudio Martini

Président de la Toscane (Italie),
Président de la Conférence des
Régions Périphériques Maritimes
d'Europe (CRPM)

M. Gérard Collomb

Maire de Lyon (France),
Président d'EUROCITES

**Right Honourable Rhodri
Morgan AM**

Premier ministre du Pays de
Galles, Président de REGLEG
(Régions dotées de pouvoirs
législatifs)

cc: *Chefs d'Etats et de gouvernements des Etats membres de l'Union européenne, Président de la Commission européenne, Président du Parlement européen, Président de la Commission Affaires constitutionnelles du Parlement européen.*